



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Place de la langue française dans le monde

Question au Gouvernement n° 3894

Texte de la question

PLACE DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS LE MONDE

M. le président. La parole est à Mme Amélia Lakrafi.

Mme Amélia Lakrafi. Samedi 20 mars, nous avons célébré la journée internationale de la francophonie, placée cette année sous le signe des femmes. Après une semaine riche en événements à travers le monde, je constate avec plaisir comme à chacun de mes déplacements en Afrique et au Moyen-Orient combien la langue française est vivante. Elle est un vecteur de partage, utilisée pour apprendre, travailler, se cultiver et tout simplement communiquer.

Il y a trois ans, le Président de la République présentait devant l'Institut de France des objectifs ambitieux pour faire du français une véritable « langue monde ». Parmi ceux-ci, citons notamment le doublement des effectifs des lycées français à l'étranger, l'ouverture de nouvelles alliances françaises, le soutien au système éducatif des pays francophones, ou encore la création d'une maison des étudiants francophones à la cité universitaire de Paris. Dans cette perspective, nous enregistrons des indicateurs encourageants : on dénombre 300 millions de locuteurs francophones dans le monde, dont 59 % en Afrique ; le français est la cinquième langue parlée et la quatrième dans le cyberspace ; l'intérêt pour la langue française est grandissant dans certains pays du Golfe, dans des pays africains de tradition anglophone ou encore en Chine.

Nous devons toutefois rester vigilants concernant certains aspects, qui sont au cœur des préoccupations de l'Organisation internationale de la francophonie – OIF –, et de sa secrétaire générale, Mme Louise Mushikiwabo. Ainsi, le français a tendance à reculer dans d'anciens bastions, tels que le Liban ou le Mali.

Dans ce contexte, pouvez-vous établir un bilan de la stratégie pour la langue française, présentée par le Président de la République en 2018, en particulier s'agissant des lycées français à l'étranger et de notre ambition audiovisuelle, notamment pour le média commun TV5 Monde, ainsi que des résultats obtenus en matière de création artistique et littéraire ?

Je profite des quelques instants qui me restent pour rendre hommage aux 3,5 millions de Français à l'étranger, qui sont de véritables ambassadeurs pour la francophonie, la France et ses valeurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. La francophonie est une fête. Toute la semaine dernière en effet, nous avons célébré cette langue

que nous partageons avec de nombreux peuples, partout dans le monde, ce qui a fait dire à Tahar Ben Jelloun qu'elle a comme particularité d'avoir plus de locataires que de propriétaires : elle est irriguée par la créativité, l'inventivité de tous les continents. D'ailleurs, Roselyne Bachelot, ministre de la culture, et moi-même avons lancé l'application « dictionnaire des francophones », qui montre la richesse de la langue française – j'invite chacun à la découvrir.

Néanmoins, la francophonie est aussi un combat, parce que nous devons affronter la concurrence de nombreuses langues. Mener cette offensive est l'objet de la stratégie, présentée par le Président de la République en 2018, pour promouvoir la langue française et le plurilinguisme. Nous souhaitons qu'une seconde langue soit apprise dans davantage de pays : on sait que le français est alors souvent choisi. Tous ces chantiers avancent à bon pas ; le Président de la République, qui a réuni avec la secrétaire générale de la francophonie certains des acteurs concernés vendredi dernier à l'Élysée, a pu en prendre la mesure.

Il s'agit d'enseigner le français et en français. Ainsi, Jean-Michel Blanquer a contribué à installer la plateforme Imaginecole, dans le cadre d'un partenariat entre l'UNESCO – Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture – et l'OIF ; elle offrira à de nombreux jeunes, notamment en Afrique, un accès à des contenus pédagogiques. Concernant l'enseignement français à l'étranger, que vous avez également évoqué, nous avons augmenté le nombre d'établissements homologués, passant de 492 à 540. On constate donc une envie d'apprendre en français et une envie d'enseigner en français.

Enfin, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, nous ferons du plurilinguisme une priorité. Il est impensable de laisser la langue française reculer : notre ambition est de faire reculer le recul, et la langue française a de beaux jours devant elle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Amélia Lakrafi](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3894

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mars 2021](#)